

Questions orales

Une voix: La hausse est de 3.7 milliards de dollars.

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, si je comprends bien sa question, le député me demande de lui dire quels programmes vont faire l'objet de compressions budgétaires auxquelles le montant du déficit anticipé qui a été communiqué hier soir à la Chambre donne lieu de s'attendre.

● (1120)

D'abord, je signale que la déclaration d'hier soir sur le déficit, d'après les renseignements fournis par le ministre des Finances, ne tient pas compte des mesures qui pourront être proposées plus tard cette année ni des négociations que poursuivra mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; le ministre des Finances a dit très clairement hier soir que ce chiffre représente, en ce moment, le montant maximal et je puis assurer au député que je continue d'appliquer les mesures de restriction inaugurées par le gouvernement actuel en 1975 et continuerai . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Madame le Président, le président du Conseil du Trésor nous affirme maintenant avoir insisté pour qu'il n'y ait pas de coupes avant que la déclaration d'hier soir soit déposée. J'aimerais lui poser une question au sujet de la déclaration faite par le premier ministre, le 12 janvier, à Toronto, au cours de laquelle il a esquissé les grandes lignes d'une plateforme économique libérale comprenant l'engagement solennel de restreindre la hausse des dépenses à un niveau inférieur à la croissance du produit national brut, et de réduire le déficit fédéral d'une manière progressive et ordonnée.

Pourquoi le président du Conseil du Trésor a-t-il permis qu'on viole ces promesses solennelles faites aux Canadiens?

M. Johnston: Madame le Président, je n'admettrai pas qu'on prétende que j'ai permis à qui que ce soit de violer des engagements pris envers le peuple canadien. Notre gouvernement a toujours eu, et a encore l'intention de réduire le déficit de façon ordonnée.

L'INCIDENCE DES MESURES FINANCIÈRES SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le 12 décembre dernier, alors qu'il était dans l'opposition, le ministre des Finances a dit que le budget conservateur présenté la veille annonçait «inflation à deux chiffres, augmentation du chômage, augmentation des impôts et ralentissement de la croissance des revenus».

Étant donné que dans son exposé d'hier soir, le ministre des Finances nous annonçait presque la même chose, et étant donné que les Libéraux ont voté le 13 décembre en faveur d'une motion qui réclamait la croissance économique et la création d'emplois, pourquoi le ministre a-t-il complètement trahi hier soir les engagements de son parti, qui ont provoqué la défaite du gouvernement conservateur et les élections générales?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai aucune hésitation à répondre à la question du député, à savoir pourquoi nous avons appuyé le Nouveau Parti démocratique pour battre le gouvernement conservateur ce soir-là. Nous l'avons fait parce que nous ne pouvions accepter le régime fiscal inéquitable que créait la taxe d'accise sur l'essence et parce que nous étions contre le fait d'utiliser cette taxe pour financer un programme d'aide hypothécaire que nous jugeons injuste.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Voilà pourquoi nous avons renversé le gouvernement. Il y avait dans le budget présenté par le député de Saint-Jean-Ouest d'autres éléments sur lesquels nous ne nous étions pas prononcés. Après examen, j'ai trouvé valables certains d'entre eux et je les présente de nouveau. Je suis heureux d'avoir pu permettre au député de Saint-Jean-Ouest d'échapper à l'oubli.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Compte tenu de l'exposé d'hier soir, je suis certain que les Canadiens espèrent que l'actuel ministre des Finances le rejoindra bientôt dans l'oubli.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je rappelle au ministre que contrairement à ce qu'il vient de dire, la motion qu'il a appuyée réclamait une réduction des impôts et des taux d'intérêt et des stimulants économiques. Tel était le sens du vote de son parti, contrairement à ce qu'il vient de dire.

● (1125)

Je voudrais poser une deuxième question. Pendant la dernière campagne et dans le discours du trône même, les libéraux se sont engagés à mettre en œuvre des programmes d'expansion régionale mais, comme le faisait remarquer le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse au cours des dernières 24 heures, la déclaration du ministre des Finances, hier soir, ne prévoit rien à cet égard. Quand donc le gouvernement respectera-t-il les engagements qu'il a pris envers toutes les régions du Canada qui n'ont pas encore bénéficié des avantages économiques du pays, même si les libéraux le leur promettent depuis plus de dix ans?

M. MacEachen: Madame le Président, par sa question, le député me donne l'occasion d'expliquer pourquoi j'ai supprimé de mon discours d'hier soir la disposition concernant les contrats fiscaux spéciaux qui pourraient être consentis aux entreprises qui décident de s'installer dans des régions défavorisées. Je l'ai supprimée parce que je considère le programme du MEER suffisamment souple et aussi parce que les documents que le député a déposés à la Chambre ne me donnaient pas une idée juste de la portée de cette mesure.

Comme je le signalais dans mon discours, le gouvernement fédéral continue de se préoccuper de l'expansion régionale et il examine actuellement les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour en accélérer le processus.